

Aide aux investissements matériels

GIP OBJECTIF MEUSE

Présentation du dispositif

L'objectif de ce dispositif est de soutenir la création et le développement des entreprises en accompagnant leurs projets d'investissements matériels.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Le dispositif s'adresse aux entreprises situées sur l'ensemble du territoire départemental.

Pour quel projet ?

- Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont les matériels amortissables en lien direct avec l'activité de production.

Quelles sont les particularités ?

- Dépenses inéligibles

Le matériel ayant un coût unitaire inférieur à 5 000 € HT est inéligible.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la subvention dépendra du projet.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Au près de quel organisme

Le maître d'ouvrage saisit directement le GIP, et lui adresse un dossier complet avant le commencement de

l'exécution de l'Opération faisant l'objet de la demande de financement.

Organisme

GIP OBJECTIF MEUSE

- Place Pierre-François Gossin
CS 10017
55 001 BAR-LE-DUC Cedex 01
Téléphone : 03 29 45 78 34
Télécopie : 03 29 45 78 76